

(49) le 1/10/2024. parcelles cadastrales. 2191  
2160

- Aspect visuel pas de R+2 à 4m de la
- protection de l'espace naturel — façade de ma
- du Binas, zone humide naturelle et de la maison
- diminution ou modification des parcelles préexistantes et cadastres de M<sup>r</sup> Maafri
- dans des zones non adaptées. et M<sup>me</sup> Garcia

- la terre face à une bassin de rétention
- La zone en plan milieu de la zone remarquable du coude du Binas (Borne de propriété de M<sup>r</sup> Belkacem)

A refondre dans un projet global de protection du Binas avec enrichissement du milieu et aménagements des bassins de rétention.

- densité des logements à bloquer entre 70 et 50 logements et implantations de bâtiments plus respectueux des maisons mitoyennes.
- réflexion approfondie sur la situation typique de la circulation rue Caseneuve et chemin de préjugé + Danger pour les cyclistes
- Respect des riverains pendant la construction

Corinne Riéra & Joëlle Garcia.  
1006 chemin de préjugé & 100 chemin de préjugé.